





Not welcome : naufrage du droit en Méditerranée

Hotspots, jungles, pays d'origine dit « sûrs », contrôles aux frontières, barbelés, criminalisation de l'immigration et des humanitaires¹, assassinat d'exilés par les autorités européennes en lutte contre l'immigration illégale, mineurs réfugiés exploités en Turquie², mineurs isolés disparus par milliers dans la nature sans protection ni soutien³... Les photos⁴ d'Aylan Kurdi, échoué sur une plage turque et d'Omran Daqneesh, rescapé d'un bombardement à Alep, ne cessent de nous hanter sur le sort des Syriens qui, tenaillés par le dictateur Assad, d'une part, et par l'État islamique, de l'autre, cherchent refuge par millions et ne le trouvent pas en Europe.



par Flor Tercero
SAF Toulouse

Pour toute réponse à leur détresse, l'accord entre la Turquie et l'Union européenne du 18 mars 2016 a marqué le summum de la renonciation de l'Europe à protéger les droits fondamentaux des réfugiés : chaque Syrien qui met un pied en Grèce est reconduit vers la Turquie et l'Union européenne s'engage à relocaliser un autre Syrien réfugié en Turquie à sa place. La Turquie est ainsi devenue un pays « sûr » pour les autorités européennes, alors que Human Rights Watch révèle⁵ que les gardes frontières turcs tirent sur les réfugiés syriens pour les empêcher de pénétrer en Turquie.

Il n'est pas question que l'Europe accueille « toute la misère du monde », mais seulement qu'elle ouvre ses portes aux personnes les plus vulnérables qui viennent s'y réfugier, ce qu'à l'évidence, si elle s'en donnait les moyens, elle serait en mesure de faire.

Par exemple : le Liban, pays de 4,5 millions d'habitants, a accueilli avec un PIB de 44 milliards de dollars autant de réfugiés syriens que la riche Europe, qui dispose d'un PIB de 14 000 milliards de dollars pour 510 millions d'habitants ! Les réfugiés syriens, irakiens, afghans, somaliens, érythréens, soudanais, iraniens, pour ne nommer qu'eux, pourraient être accueillis par milliers. Au lieu de quoi, nous leur réservons les « jungles » les plus inhumaines et inhospitalières que la Terre connaît, à Calais, à Vintimille et dans les hotspots de la Méditerranée.

MARE NOSTRUM DEVENUE CIMETIÈRE MARIN

La *Mare Nostrum*, est devenue le cimetière des milliers d'exilés à la recherche d'une meilleure vie.

Selon les Nations Unies, plus de 10 000 hommes, femmes et enfants ont ainsi, depuis 2014, été noyés dans les eaux de notre indifférence⁶.

Les gardes frontières de Frontex n'ont pas hésité à tirer et tuer des exilés⁷.

Médecins Sans Frontières, qui a mis en place en 2015 un programme de sauvetage en mer pour pallier l'inaction de l'Union européenne^{8/9}, a renoncé au financement de l'UE pour ne pas devenir complice de la trahison à l'humanité de nos dirigeants¹⁰.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE NOUS, LES AVOCATS ?

Avons-nous épuisé toutes les voies légales pour défendre les exilés qui se trouvent en France et ailleurs en Europe ? La question demeure ouverte, blessure béante de notre état de droit. Les intervenants du colloque du SAF et de l'AED à Lille les 23 et 24 septembre 2016, auront tenté d'y répondre, avec leur connaissance du terrain et du droit des étrangers.

La responsabilité de l'Union européenne et de ses agents reste une question épineuse à régler. Si le Parlement européen se targue d'avoir mis en place un système de plainte contre les mauvais agissements de Frontex, le système repose sur la seule volonté des États membres de poursuivre leurs agents délégués au service de cette agence, puisque les forces publiques mobilisées restent sous le commandement de leurs hiérarchies nationales¹¹.

En Grèce, des missions d'observation¹² ont conclu à la violation massive des droits fondamentaux des personnes bloquées dans les hotspots. Après avoir bravé la mort dans leur parcours d'exil, certains mineurs isolés, désespérés du sort qui leur est réservé, ont tenté de se suicider¹³. Sous pression des politiciens démagogues et xénophobes qui remettent en doute sa légitimité, la Cour



européenne des droits de l'homme ne délivre qu'au comptegouttes les mesures d'urgence indispensables pour les protégés¹⁴. Le Barreau européen a appelé au volontariat pour effectuer deux semaines de mission dans le hotspot de Lesbos¹⁵, afin d'y aider les avocats grecs. Il semble évident qu'en qualité de spécialistes du droit grec, ce soient nos confrères grecs qui assurent conseil et défense, ce que beaucoup d'entre eux font avec courage et détermination, avec le peu de moyens dont ils disposent, et que nous assurions un soutien logistique. À Vintimille, les exilés sont bloqués sur leur route d'exil par la France qui systématiquement rafle ceux d'entre eux qui réussissent à traverser la frontière en pratiquant des contrôles aux faciès massifs et revendiqués par les autorités¹⁶. Le Conseil d'État s'est pourtant défaussé sur le juge judiciaire¹⁷. Aujourd'hui, l'Italie organise des refoulements massifs vers le Soudan conduisant ces réfugiés à la mort¹⁸.

À Paris, profitant de la torpeur estivale (des avocats), les camps de migrants n'ont cessé de faire l'objet d'un harcèlement violent des autorités dans le but de nettoyer les rues de la capitale de la présence gênante de ces exilés, que le touriste ne saurait voir¹⁹. À Calais, de nombreuses associations viennent en aide aux exilés pour leur donner des conseils juridiques : Secours Catholique, Médecins Sans Frontières, entre autres, regroupés au sein de la Plate-forme de Service aux Migrants²⁰. La « cabane » juridique a essayé d'assurer une permanence juridique pour assurer un conseil juridique. Le centre juridique a malheureusement été incendié en mars 2016.

Des avocats britanniques ont utilisé le règlement Dublin pour réussir à extraire de l'enfer de Calais des mineurs isolés et un adulte sévèrement handicapé que leurs familles attendaient à Londres²¹. La décision a tou-

tefois été annulée le 2 août 2016²² en appel. La justice administrative française n'a assuré la protection que du minimum vital pour les exilés : leurs « lieux de vie » en février 2016²³, leurs échoppes que la préfète voulait interdire en août 2016²⁴. Le Barreau anglais vient de publier un rapport sur la situation des exilés de Calais : l'accès au droit et à la justice est quasiment absent²⁵. Saluons les efforts des barreaux du Calais qui depuis mai 2016 se sont concertés pour essayer de mettre en place

une permanence d'avocats.

Il est tout de même choquant que notre représentation nationale ne soit à l'initiative d'aucune action concrète, au-delà d'une formation à distance et payante²⁶, pour pallier les déficiences de l'accès au droit des exilés de Calais. L'inaction du CNB est-elle le signe d'une connivence avec le gouvernement français ? Car la présence systématique d'avocat(e)s sur le terrain, dans le cadre de permanences organisées par le CNB et financées par l'État français, pourrait constituer un rempart contre la vio-

lence et l'arbitraire dont sont victimes les exilés de Calais et de Grande-Synthe.

Nos forces de l'ordre harcèlent les exilés, les racistes les persécutent et nos dirigeants souhaiteraient qu'ils disparaissent de notre vue, de nos journaux, de notre conscience. Si nous escamotons les exilés qui n'ont plus rien à perdre que leur vie, aurions-nous le droit de nous revendiquer humains ? Pouvons-nous continuer à tolérer qu'on traite ainsi, au nom du peuple français, au nom de l'Europe, les personnes les plus vulnérables au monde ? La négation de leur dignité humaine par notre pays et par l'Union européenne nous place face à un point de non-retour : si nous choisissons l'indifférence et l'inaction, nous serons complices d'un renoncement historique du droit et de l'humanisme européen. ■

IL EST TOUT DE MÊME CHOQUANT
QUE NOTRE REPRÉSENTATION
NATIONALE NE SOIT À L'INITIATIVE
D'AUCUNE ACTION CONCRÈTE.

1 <https://lampedusauneile.wordpress.com/2016/02/05/delit-de-solidarite-les-projets-de-lunion-europeenne/>
2 <https://www.hrw.org/fr/news/2015/11/08/turquie-400-000-enfants-syriens-ne-sont-pas-scolarises>
3 <http://www.20minutes.fr/monde/1777575-20160201-migrants-devenus-10000-mineurs-dont-europe-perdu-trace>
4 <https://making-of.afp.com/les-autres>
5 <https://www.hrw.org/fr/news/2016/05/10/turquie-des-gardes-frontieres-ont-tue-et-blesse-des-demandeurs-dasile-syriens>
6 http://www.lemonde.fr/international/article/2016/06/07/migrants-plus-de-10-000-morts-en-mediterranee-depuis-2014-selon-l-onu_4940967_3210.html
7 <https://theintercept.com/2016/08/22/coast-guard-fired-at-migrant-boats-european-border-agency-documents-show/>
8 <http://www.msf.fr/actualite/dossiers/operations-recherche-et-sauvetage-migrants-en-mediterranee>
9 <http://www.msf.fr/presse/communiqués/operations-sauvetage-en-mer-mediterranee-3000-personnes-secourues-en-seule-journee>
10 http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/06/17/medecins-sans-frontieres-refusera-desormais-l-argent-europeen_4952457_3214.html
11 <https://blogs.mediapart.fr/la-cimade/blog/290416/inquietudes-sur-le-mandat-de-la-nouvelle-frontex>
12 <https://blogs.mediapart.fr/edition/patriotes-de-tous-les-pays/article/260816/le-droit-au-secours-des-refugies-entretien-avec-francois-cantier>
13 <https://www.hrw.org/news/2016/07/19/greece-migrant-children-police-cells>
14 <https://www.mediapart.fr/journal/international/280616/grece-des-exiles-enfermes-sur-l-ile-de-chios-craignent-pour-leur-vie?onglet=full>

15 http://cnb.avocat.fr/Avocats-europeens-a-Lesbos-appel-aux-volontaires_a2693.html
16 http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/08/20/vintimille-le-calais-italien_4985319_3224.html#xtor=AL-32280270
17 <http://www.conseil-etat.fr/Decisions-Avis-Publications/Decisions/Selection-des-decisions-faisant-l-objet-d-une-communication-particuliere/Ordonnance-du-29-juin-2015-Groupe-d-information-et-de-soutien-des-immigre.e.s-GISTI-et-autres>
18 <https://passeursdhospitalitesenglish.wordpress.com/2016/08/30/when-italy-deports-from-the-french-border-to-sudan-2/>
19 <http://www.lesinrocks.com/2016/08/14/actualite/migrants-se-mobilisent-face-aux-violences-policieres-quotidiennes-11858713/>
20 <http://www.psmigrants.org/site/la-psm/cest-qui/>
21 <https://storify.com/Floripedes/decision-d>
22 <https://www.theguardian.com/uk-news/2016/aug/02/uk-home-office-wins-appeal-against-ruling-four-syrian-refugees-calais-camp>
23 <http://lille.tribunal-administratif.fr/Actualites/Communiqués/Migrants-de-Calais-Le-juge-des-referes-du-tribunal-administratif-de-Lille-valide-le-principe-de-levacuation-de-la-zone-sud-a-l-exception-des-lieux-de-vie-qui-y-sont-installes>
24 http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2016/08/12/calais-la-justice-refuse-la-fermeture-des-echoppes-de-la-jungle_4981855_1654200.html
25 <https://passeursdhospitalitesenglish.wordpress.com/2016/08/30/rights-of-exiles-in-calais-grande-synthe-a-report-from-the-british-bar/>
26 http://cnb.avocat.fr/Le-CNB-organise-une-formation-sur-le-droit-des-migrants-le-27-avril-2016_a2594.html